

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

n°25/015

Date de convocation L'an deux mil vingt cinq
Lundi 24 Mars le **Mardi 1^{er} Avril** à 18 Heures
la Commission Administrative du Centre Communal d'Action Sociale s'est réunie
au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence d'Alain CAYET

Nombre de conseillers **Etaient présents** : M. Alain CAYET – Mme Anne-Caroline RATAJCZAK – Mme Marie-
Antoinette DESHORTIES – Mme Sophie LOPEZ – Mme Yveline LOURDEL – Mme
Exercice : 17
Présents : 10
Votants : 12
Micheline LAURENT – Mme Annie CHOQUET – Mme Marie-Thérèse SEINE – Mme
Sophie CAYET – M. Anthony FIERET

Excusés :

Mme Françoise DUHEN qui donne procuration à Mme SEINE
M. Claude RICHARD qui donne procuration à Mme RATAJCZAK
Mme Chantal DECOCQ
M. Jean-Claude NOEL
M. Olivier QUIGNON
M. Robert HOULLIER
Mme Jessica FOURNIER

Objet : Approbation du Compte de Gestion 2024 dressé par Monsieur le Receveur Municipal.

Monsieur le Président donne lecture du rapport suivant :

Il est soumis à l'approbation du Conseil d'Administration le compte de gestion présenté par le receveur, qui reprend dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2024 de la totalité du budget du CCAS, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés, ainsi que toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit d'enregistrer dans ses écritures pour 2024.

Les résultats du compte de gestion sont conformes à ceux du compte administratif 2024.

Statuant sur cette comptabilité, nous déclarons que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2024 par le receveur, visé et certifié conforme par nous – Président du CCAS de Saint Nicolas lez Arras – n'appelle ni observations ni réserves.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Entendu le présent exposé,

Après en avoir délibéré,

Adopte le dit compte de gestion établi par le Receveur Municipal du service de gestion comptable d'ARRAS.

Certifié Exécutoire,
Transmis en Préfecture
Saint Nicolas-lez-Arras,
Le 1^{er} Avril 2025
Président du C.C.A.S

